

Un verbe peut être conjugué à un **temps simple** ou à un **temps composé**.

- ↳ Les **temps simples** sont formés d'un **seul mot**. Le présent, l'imparfait, le passé simple et le futur sont des temps simples.

Exemples : tu comprends, tu comprenais, tu compris, tu comprendras.

- ↳ Les **temps composés** sont formés de **deux mots** : un **auxiliaire** (être ou avoir) **conjugué et le participe passé du verbe**. Le passé composé, le plus-que-parfait et le futur antérieur sont des temps composés.

Exemples : tu **as** compris, tu avais compris, ...

auxiliaire

participe passé

Un verbe peut être conjugué à un **temps simple** ou à un **temps composé**.

- ↳ Les **temps simples** sont formés d'un **seul mot**. Le présent, l'imparfait, le passé simple et le futur sont des temps simples.

Exemples : tu comprends, tu comprenais, tu compris, tu comprendras.

- ↳ Les **temps composés** sont formés de **deux mots** : un **auxiliaire** (être ou avoir) **conjugué et le participe passé du verbe**. Le passé composé, le plus-que-parfait et le futur antérieur sont des temps composés.

Exemples : tu **as** compris, tu avais compris, ...

auxiliaire

participe passé

Un verbe peut être conjugué à un **temps simple** ou à un **temps composé**.

- ↳ Les **temps simples** sont formés d'un **seul mot**. Le présent, l'imparfait, le passé simple et le futur sont des temps simples.

Exemples : tu comprends, tu comprenais, tu compris, tu comprendras.

- ↳ Les **temps composés** sont formés de **deux mots** : un **auxiliaire** (être ou avoir) **conjugué et le participe passé du verbe**. Le passé composé, le plus-que-parfait et le futur antérieur sont des temps composés.

Exemples : tu **as** compris, tu avais compris, ...

auxiliaire

participe passé

Un verbe peut être conjugué à un **temps simple** ou à un **temps composé**.

- ↳ Les **temps simples** sont formés d'un **seul mot**. Le présent, l'imparfait, le passé simple et le futur sont des temps simples.

Exemples : tu comprends, tu comprenais, tu compris, tu comprendras.

- ↳ Les **temps composés** sont formés de **deux mots** : un **auxiliaire** (être ou avoir) **conjugué et le participe passé du verbe**. Le passé composé, le plus-que-parfait et le futur antérieur sont des temps composés.

Exemples : tu **as** compris, tu avais compris, ...

auxiliaire

participe passé

- Les **temps composés** (passé composé, plus-que-parfait, futur antérieur) se construisent avec un **auxiliaire** (avoir ou être) et le **participe passé du verbe**.
- Avec l'**auxiliaire être**, le participe passé s'accorde en **genre et en nombre** avec le **sujet**.

Exemple : Ces filles sont arrivées en retard à l'école.

sujet
fém.plur. participe passé
fém.plur.

- Avec l'**auxiliaire avoir**, le participe passé **ne s'accorde jamais avec le sujet**.

Exemple : Les maîtresses ont apporté des jeux aux élèves.

sujet
fém.plur. participe passé
pas d'accord

- Les **temps composés** (passé composé, plus-que-parfait, futur antérieur) se construisent avec un **auxiliaire** (avoir ou être) et le **participe passé du verbe**.
- Avec l'**auxiliaire être**, le participe passé s'accorde en **genre et en nombre** avec le **sujet**.

Exemple : Ces filles sont arrivées en retard à l'école.

sujet
fém.plur. participe passé
fém.plur.

- Avec l'**auxiliaire avoir**, le participe passé **ne s'accorde jamais avec le sujet**.

Exemple : Les maîtresses ont apporté des jeux aux élèves.

sujet
fém.plur. participe passé
pas d'accord

- Les **temps composés** (passé composé, plus-que-parfait, futur antérieur) se construisent avec un **auxiliaire** (avoir ou être) et le **participe passé du verbe**.
- Avec l'**auxiliaire être**, le participe passé s'accorde en **genre et en nombre** avec le **sujet**.

Exemple : Ces filles sont arrivées en retard à l'école.

sujet
fém.plur. participe passé
fém.plur.

- Avec l'**auxiliaire avoir**, le participe passé **ne s'accorde jamais avec le sujet**.

Exemple : Les maîtresses ont apporté des jeux aux élèves.

sujet
fém.plur. participe passé
pas d'accord

- Les **temps composés** (passé composé, plus-que-parfait, futur antérieur) se construisent avec un **auxiliaire** (avoir ou être) et le **participe passé du verbe**.
- Avec l'**auxiliaire être**, le participe passé s'accorde en **genre et en nombre** avec le **sujet**.

Exemple : Ces filles sont arrivées en retard à l'école.

sujet
fém.plur. participe passé
fém.plur.

- Avec l'**auxiliaire avoir**, le participe passé **ne s'accorde jamais avec le sujet**.

Exemple : Les maîtresses ont apporté des jeux aux élèves.

sujet
fém.plur. participe passé
pas d'accord

- Le présent de l'impératif sert à donner un ordre, un conseil, à formuler une interdiction.
- A l'impératif, il n'y a que trois personnes et on ne mets pas de pronom personnel (je, tu, il, ...) devant le verbe.

2 ^e personne du singulier	1 ^{re} personne du pluriel	2 ^e personne du pluriel
sors	sortons	sortez
chante	chantons	chantez

- Les terminaisons de l'impératif sont :
 - ↙ 1^{er} groupe : -e , -ons , -ez.
 - ↙ 2^{ème} groupe et 3^{ème} groupe : -s , -ons , -ez . Ces verbes se conjuguent comme au présent de l'indicatif (voir leçon C16 et C17).

- Attention à la conjugaison de ces trois verbes à l'impératif :



	2 ^e pers du singulier	1 ^{re} pers du pluriel	2 ^e pers du pluriel
1 ^{er} groupe	écoute	écoutons	écoutez
2 ^{ème} groupe	finis	finissons	finissez
3 ^{ème} groupe	pars	partons	partez

- ⚠ Avoir → aie - ayons - ayez
- ⚠ Être → sois - soyons - soyez
- ⚠ Aller → va - allons - allez

- Le présent de l'impératif sert à donner un ordre, un conseil, à formuler une interdiction.
- A l'impératif, il n'y a que trois personnes et on ne mets pas de pronom personnel (je, tu, il, ...) devant le verbe.

2 ^e personne du singulier	1 ^{re} personne du pluriel	2 ^e personne du pluriel
sors	sortons	sortez
chante	chantons	chantez

- Les terminaisons de l'impératif sont :
 - ↙ 1^{er} groupe : -e , -ons , -ez.
 - ↙ 2^{ème} groupe et 3^{ème} groupe : -s , -ons , -ez . Ces verbes se conjuguent comme au présent de l'indicatif (voir leçon C16 et C17).

- Attention à la conjugaison de ces trois verbes à l'impératif :



	2 ^e pers du singulier	1 ^{re} pers du pluriel	2 ^e pers du pluriel
1 ^{er} groupe	écoute	écoutons	écoutez
2 ^{ème} groupe	finis	finissons	finissez
3 ^{ème} groupe	pars	partons	partez

- ⚠ Avoir → aie - ayons - ayez
- ⚠ Être → sois - soyons - soyez
- ⚠ Aller → va - allons - allez

- Le **passé simple** est un temps du passé. Il s'emploie en général avec l'imparfait. C'est un temps du récit.
- Pour les verbes du 1^{er} groupe + aller, les **terminaisons du passé simple** sont **-ai, -as, -a, -âmes, -âtes, -èrent**.



	PARLER	ALLER
singulier		
1 ^{ère} pers.	je parlai	je allai
2 ^{ème} pers.	tu parlas	tu allas
3 ^{ème} pers.	il/elle/on parla	il/elle/on alla
pluriel		
1 ^{ère} pers.	nous parlâmes	nous allâmes
2 ^{ème} pers.	vous parlâtes	vous allâtes
3 ^{ème} pers.	ils/elles parlèrent	ils/elles allèrent



Il ne faut pas confondre le passé simple *je chantai* avec l'imparfait *je chantais*

- Le **passé simple** est un temps du passé. Il s'emploie en général avec l'imparfait. C'est un temps du récit.
- Pour les verbes du 1^{er} groupe + aller, les **terminaisons du passé simple** sont **-ai, -as, -a, -âmes, -âtes, -èrent**.



	PARLER	ALLER
singulier		
1 ^{ère} pers.	je parlai	je allai
2 ^{ème} pers.	tu parlas	tu allas
3 ^{ème} pers.	il/elle/on parla	il/elle/on alla
pluriel		
1 ^{ère} pers.	nous parlâmes	nous allâmes
2 ^{ème} pers.	vous parlâtes	vous allâtes
3 ^{ème} pers.	ils/elles parlèrent	ils/elles allèrent



Il ne faut pas confondre le passé simple *je chantai* avec l'imparfait *je chantais*

- Au passé simple, les verbes du 2^{ème} groupe et certains verbes du 3^{ème} se terminent par : **-is** , **-is** , **-it** , **-îmes** , **-îtes** , **-irent**.
- Les autres verbes du 3^{ème} groupe se terminent par : **-us** , **-us** , **-ut** , **-ûmes** , **-ûtes** , **-urent**.
- Les verbes du 3^{ème} groupe de la famille de **venir** et **tenir** (ex: *parvenir, détenir, devenir, ...*) se terminent par **-ins** , **-ins** , **-int** , **-înmes** , **-întes** , **-inrent**.



		FINIR	SENTIR	PRENDRE	LIRE	VENIR
singulier						
1 ^{ère} pers.	je	finis	sentis	pris	lus	vins
2 ^{ème} pers.	tu	finis	sentis	pris	lus	vins
3 ^{ème} pers.	il/elle/on	finit	sentit	prit	lut	vint
pluriel						
1 ^{ère} pers.	nous	finîmes	sentîmes	prîmes	lûmes	vînmes
2 ^{ème} pers.	vous	finîtes	sentîtes	prîtes	lûtes	vîntes
3 ^{ème} pers.	Ils/elles	finirent	sentirent	prirent	lurent	vinrent

- Au passé simple, les verbes du 2^{ème} groupe et certains verbes du 3^{ème} se terminent par : **-is** , **-is** , **-it** , **-îmes** , **-îtes** , **-irent**.
- Les autres verbes du 3^{ème} groupe se terminent par : **-us** , **-us** , **-ut** , **-ûmes** , **-ûtes** , **-urent**.
- Les verbes du 3^{ème} groupe de la famille de **venir** et **tenir** (ex: *parvenir, détenir, devenir, ...*) se terminent par **-ins** , **-ins** , **-int** , **-înmes** , **-întes** , **-inrent**.



		FINIR	SENTIR	PRENDRE	LIRE	VENIR
singulier						
1 ^{ère} pers.	je	finis	sentis	pris	lus	vins
2 ^{ème} pers.	tu	finis	sentis	pris	lus	vins
3 ^{ème} pers.	il/elle/on	finit	sentit	prit	lut	vint
pluriel						
1 ^{ère} pers.	nous	finîmes	sentîmes	prîmes	lûmes	vînmes
2 ^{ème} pers.	vous	finîtes	sentîtes	prîtes	lûtes	vîntes
3 ^{ème} pers.	Ils/elles	finirent	sentirent	prirent	lurent	vinrent

- Le **plus-que-parfait** est un **temps du passé**. Il s'emploie avec l'imparfait et le passé simple ou avec l'imparfait et le passé composé pour marquer des **actions plus anciennes** que celles qui sont exprimées à l'imparfait, au passé simple ou au passé composé.
- Comme le passé composé, le plus-que-parfait est un **temps composé**. Il se forme avec l'auxiliaire **avoir** ou **être** à l'**imparfait** (voir leçon C14) et le **participe passé du verbe**.



	RESTER	OBÉIR	PRENDRE
	singulier		
1 ^{ère} pers.	J' étais resté(e)	J' avais obéis	J' avais pris
2 ^{ème} pers.	tu étais resté(e)	tu avais obéis	tu avais pris
3 ^{ème} pers.	il/elle/on était resté(e)	il/elle/on avait obéis	il/elle/on avait pris
	pluriel		
1 ^{ère} pers.	nous étions resté(e)s	nous avons obéis	nous avons pris
2 ^{ème} pers.	vous étiez resté(e)s	vous aviez obéis	vous aviez pris
3 ^{ème} pers.	ils/elles étaient resté(e)s	ils/elles avaient obéis	ils/elles avaient pris

- Le **plus-que-parfait** est un **temps du passé**. Il s'emploie avec l'imparfait et le passé simple ou avec l'imparfait et le passé composé pour marquer des **actions plus anciennes** que celles qui sont exprimées à l'imparfait, au passé simple ou au passé composé.
- Comme le passé composé, le plus-que-parfait est un **temps composé**. Il se forme avec l'auxiliaire **avoir** ou **être** à l'**imparfait** (voir leçon C14) et le **participe passé du verbe**.



	RESTER	OBÉIR	PRENDRE
	singulier		
1 ^{ère} pers.	J' étais resté(e)	J' avais obéis	J' avais pris
2 ^{ème} pers.	tu étais resté(e)	tu avais obéis	tu avais pris
3 ^{ème} pers.	il/elle/on était resté(e)	il/elle/on avait obéis	il/elle/on avait pris
	pluriel		
1 ^{ère} pers.	nous étions resté(e)s	nous avons obéis	nous avons pris
2 ^{ème} pers.	vous étiez resté(e)s	vous aviez obéis	vous aviez pris
3 ^{ème} pers.	ils/elles étaient resté(e)s	ils/elles avaient obéis	ils/elles avaient pris

- Le futur antérieur est un temps du futur. Lorsque deux actions se succèdent au futur, on utilise le futur antérieur pour celle qui se déroule en premier, le futur simple pour l'action que se déroule en dernier.

Exemple : Les enfants **entreront** dans le bus quand ils **auront mis** leur sac dans la soute.
action 2 → futur simple action 1 → futur antérieur

- le futur antérieur est un temps composé. Il se forme avec l'auxiliaire avoir ou être au futur (voir leçon C12) et le participe passé du verbe.



	RESTER	OBÉIR	PRENDRE
singulier			
1 ^{ère} pers.	Je serai resté(e)	J'aurai obéis	J'aurai pris
2 ^{ème} pers.	tu seras resté(e)	tu auras obéis	tu auras pris
3 ^{ème} pers.	il/elle/on sera resté(e)	il/elle/on aura obéis	il/elle/on aura pris
pluriel			
1 ^{ère} pers.	nous serons resté(e)s	nous aurons obéis	nous aurons pris
2 ^{ème} pers.	vous serez resté(e)s	vous aurez obéis	vous aurez pris
3 ^{ème} pers.	ils/elles seront resté(e)s	ils/elles auront obéis	ils/elles auront pris

- Le futur antérieur est un temps du futur. Lorsque deux actions se succèdent au futur, on utilise le futur antérieur pour celle qui se déroule en premier, le futur simple pour l'action que se déroule en dernier.

Exemple : Les enfants **entreront** dans le bus quand ils **auront mis** leur sac dans la soute.
action 2 → futur simple action 1 → futur antérieur

- le futur antérieur est un temps composé. Il se forme avec l'auxiliaire avoir ou être au futur (voir leçon C12) et le participe passé du verbe.



	RESTER	OBÉIR	PRENDRE
singulier			
1 ^{ère} pers.	Je serai resté(e)	J'aurai obéis	J'aurai pris
2 ^{ème} pers.	tu seras resté(e)	tu auras obéis	tu auras pris
3 ^{ème} pers.	il/elle/on sera resté(e)	il/elle/on aura obéis	il/elle/on aura pris
pluriel			
1 ^{ère} pers.	nous serons resté(e)s	nous aurons obéis	nous aurons pris
2 ^{ème} pers.	vous serez resté(e)s	vous aurez obéis	vous aurez pris
3 ^{ème} pers.	ils/elles seront resté(e)s	ils/elles auront obéis	ils/elles auront pris

➤ Le **conditionnel présent** est utilisé :

↳ pour exprimer un fait qui dépend d'une condition énoncée à l'imparfait.

Exemple : Si vous étiez plus rapide, vous gagneriez.

↳ pour demander quelque chose poliment

Exemple : Pourriez-vous m'aider, s'il vous plaît?

↳ pour donner une information, sans certitude

Exemple : Les footballeurs français devraient battre les italiens en final.

➤ Pour former le conditionnel présent, on utilise l'**infinitif du verbe** (comme au futur, leçon C11) + les **terminaisons de l'imparfait** : -ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient (leçon C13)



	PARLER	FINIR	POUVOIR
singulier			
1 ^{ère} pers.	je <u>parlerais</u>	je <u>finirais</u>	je <u>pourrais</u>
2 ^{ème} pers.	tu <u>parlerais</u>	tu <u>finirais</u>	tu <u>pourrais</u>
3 ^{ème} pers.	il/elle/on <u>parlerait</u>	il/elle/on <u>finirait</u>	il/elle/on <u>pourrait</u>
pluriel			
1 ^{ère} pers.	nous <u>parlerions</u>	nous <u>finirions</u>	nous <u>pourrions</u>
2 ^{ème} pers.	vous <u>parleriez</u>	vous <u>finiriez</u>	vous <u>pourriez</u>
3 ^{ème} pers.	ils/elles <u>parleraient</u>	ils/elles <u>finiraient</u>	ils/elles <u>pourraient</u>

➤ Le **conditionnel présent** est utilisé :

↳ pour exprimer un fait qui dépend d'une condition énoncée à l'imparfait.

Exemple : Si vous étiez plus rapide, vous gagneriez.

↳ pour demander quelque chose poliment

Exemple : Pourriez-vous m'aider, s'il vous plaît?

↳ pour donner une information, sans certitude

Exemple : Les footballeurs français devraient battre les italiens en final.

➤ Pour former le conditionnel présent, on utilise l'**infinitif du verbe** (comme au futur, leçon C11) + les **terminaisons de l'imparfait** : -ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient (leçon C13)



	PARLER	FINIR	POUVOIR
singulier			
1 ^{ère} pers.	je <u>parlerais</u>	je <u>finirais</u>	je <u>pourrais</u>
2 ^{ème} pers.	tu <u>parlerais</u>	tu <u>finirais</u>	tu <u>pourrais</u>
3 ^{ème} pers.	il/elle/on <u>parlerait</u>	il/elle/on <u>finirait</u>	il/elle/on <u>pourrait</u>
pluriel			
1 ^{ère} pers.	nous <u>parlerions</u>	nous <u>finirions</u>	nous <u>pourrions</u>
2 ^{ème} pers.	vous <u>parleriez</u>	vous <u>finiriez</u>	vous <u>pourriez</u>
3 ^{ème} pers.	ils/elles <u>parleraient</u>	ils/elles <u>finiraient</u>	ils/elles <u>pourraient</u>

Le **participe** est une **forme** du verbe.

- Le **participe présent** des verbes du 1^{er} et du 3^{ème} groupe se termine par **-ant**. Pour les verbes du 2^{ème} groupe, on ajoute **-iss + ant**.

Exemples: chanter → chantant, vouloir → voulant, prendre → prenant, finir → finissant

- Le **participe présent** est **toujours invariable**. Il est le plus souvent précédé de « **en** »

Exemple : La fillette s'est brûlée **en jouant** avec des allumettes.

- Le **participe passé** d'un verbe peut s'utiliser **comme un adjectif qualificatif**. Il s'accorde alors avec le nom qu'il qualifie.

Exemples : des oiseaux disparus; une proie capturée.

- La **participe passé** d'un verbe s'utilise également **dans la conjugaison aux temps composés**. La règle d'accord varie selon qu'il est employé avec l'auxiliaire **être** ou **avoir** (voir leçon C25).

- Le **participe passé** se termine par :

é	1 ^{er} groupe	L'arbre coupé	La fleur coupée
i	2 ^{ème} groupe et quelques verbes du 3 ^{ème} groupe	Le gâteau fini	La tarte finie
		Le fromage servi	La soupe servie
u	3 ^{ème} groupe	Le livre rendu	La monnaie rendue
s		Le résumé appris	La leçon apprise
t		Le feu éteint	La lampe éteinte

Le **participe** est une **forme** du verbe.

- Le **participe présent** des verbes du 1^{er} et du 3^{ème} groupe se termine par **-ant**. Pour les verbes du 2^{ème} groupe, on ajoute **-iss + ant**.

Exemples: chanter → chantant, vouloir → voulant, prendre → prenant, finir → finissant

- Le **participe présent** est **toujours invariable**. Il est le plus souvent précédé de « **en** »

Exemple : La fillette s'est brûlée **en jouant** avec des allumettes.

- Le **participe passé** d'un verbe peut s'utiliser **comme un adjectif qualificatif**. Il s'accorde alors avec le nom qu'il qualifie.

Exemples : des oiseaux disparus; une proie capturée.

- La **participe passé** d'un verbe s'utilise également **dans la conjugaison aux temps composés**. La règle d'accord varie selon qu'il est employé avec l'auxiliaire **être** ou **avoir** (voir leçon C25).

- Le **participe passé** se termine par :

é	1 ^{er} groupe	L'arbre coupé	La fleur coupée
i	2 ^{ème} groupe et quelques verbes du 3 ^{ème} groupe	Le gâteau fini	La tarte finie
		Le fromage servi	La soupe servie
u	3 ^{ème} groupe	Le livre rendu	La monnaie rendue
s		Le résumé appris	La leçon apprise
t		Le feu éteint	La lampe éteinte

- Le **mode indicatif** comporte plusieurs temps qui situent ce qui se passe dans le passé, le présent ou le futur :
 - ↪ **des temps simples** : le présent → *il écrit* ; l'imparfait → *il écrivait* ; le passé simple → *il écrivit* ; le futur → *il écrira*.
 - ↪ **des temps composés** : le passé composé → *il a écrit* ; le plus-que-parfait → *il avait écrit* ; le futur antérieur → *il aurait écrit*.
- Le **mode impératif** est employé au présent pour donner des ordres, des interdictions, des conseils (voir leçon C27). Il ne comporte que trois personnes.
Exemple : écris, écrivons, écrivez
- Le **mode infinitif** est employé pour désigner un verbe. C'est sous ce mode que l'on trouve un verbe dans le **dictionnaire**. L'infinitif est **invariable**.
- Il existe **deux autres modes** : le **conditionnel** (voir leçon C30) et le **subjonctif**.

- Le **mode indicatif** comporte plusieurs temps qui situent ce qui se passe dans le passé, le présent ou le futur :
 - ↪ **des temps simples** : le présent → *il écrit* ; l'imparfait → *il écrivait* ; le passé simple → *il écrivit* ; le futur → *il écrira*.
 - ↪ **des temps composés** : le passé composé → *il a écrit* ; le plus-que-parfait → *il avait écrit* ; le futur antérieur → *il aurait écrit*.
- Le **mode impératif** est employé au présent pour donner des ordres, des interdictions, des conseils (voir leçon C27). Il ne comporte que trois personnes.
Exemple : écris, écrivons, écrivez
- Le **mode infinitif** est employé pour désigner un verbe. C'est sous ce mode que l'on trouve un verbe dans le **dictionnaire**. L'infinitif est **invariable**.
- Il existe **deux autres modes** : le **conditionnel** (voir leçon C30) et le **subjonctif**.

- Le **mode indicatif** comporte plusieurs temps qui situent ce qui se passe dans le passé, le présent ou le futur :
 - ↪ **des temps simples** : le présent → *il écrit* ; l'imparfait → *il écrivait* ; le passé simple → *il écrivit* ; le futur → *il écrira*.
 - ↪ **des temps composés** : le passé composé → *il a écrit* ; le plus-que-parfait → *il avait écrit* ; le futur antérieur → *il aurait écrit*.
- Le **mode impératif** est employé au présent pour donner des ordres, des interdictions, des conseils (voir leçon C27). Il ne comporte que trois personnes.
Exemple : écris, écrivons, écrivez
- Le **mode infinitif** est employé pour désigner un verbe. C'est sous ce mode que l'on trouve un verbe dans le **dictionnaire**. L'infinitif est **invariable**.
- Il existe **deux autres modes** : le **conditionnel** (voir leçon C30) et le **subjonctif**.

- Le **mode indicatif** comporte plusieurs temps qui situent ce qui se passe dans le passé, le présent ou le futur :
 - ↪ **des temps simples** : le présent → *il écrit* ; l'imparfait → *il écrivait* ; le passé simple → *il écrivit* ; le futur → *il écrira*.
 - ↪ **des temps composés** : le passé composé → *il a écrit* ; le plus-que-parfait → *il avait écrit* ; le futur antérieur → *il aurait écrit*.
- Le **mode impératif** est employé au présent pour donner des ordres, des interdictions, des conseils (voir leçon C27). Il ne comporte que trois personnes.
Exemple : écris, écrivons, écrivez
- Le **mode infinitif** est employé pour désigner un verbe. C'est sous ce mode que l'on trouve un verbe dans le **dictionnaire**. L'infinitif est **invariable**.
- Il existe **deux autres modes** : le **conditionnel** (voir leçon C30) et le **subjonctif**.